

CNPA : première bougie et premier bilan pour Francis Bartholomé

jeudi, 16 juillet 2015

Un an après sa prise de fonction en tant que président national du CNPA, Francis Bartholomé a tiré hier un bilan de cette première année marquée par la création des SMAVA, de l'organisation des Etats Généraux du CNPA, ou encore de la volonté de promouvoir le pacte de mobilité...



Francis Bartholomé : «On ne laissera pas les autres dicter notre propre stratégie»

Désireux de donner un nouvel élan au CNPA, Francis Bartholomé a souhaité tirer un premier bilan de son action à la tête de l'organisation professionnelle. Et force est de constater que 12 mois seulement après sa prise de fonction, ledit bilan est déjà assez riche. Et positif.

Avec son équipe, rassemblant plusieurs métiers de la maison de l'automobile et faisant à elle seule figure de programme électoral (NDLR : F. Bartholomé a toujours clamé qu'il serait le président d'un projet et non le président d'un métier, faisant référence à celui des concessionnaires, comme tous ses prédécesseurs avant lui), le nouveau président du CNPA est revenu sur plusieurs de ses engagements pris lors de son arrivée. Il peut ainsi, d'ores et déjà, être crédité d'une petite révolution culturelle au sein de

l'organisation syndicale avec [l'arrivée en début d'année d'une nouvelle branche métier, les Services Multimarkets de l'Après-Vente Automobile \(SMAVA\)](#), réunissant 10 enseignes de réparation multimarque.

Agir aujourd'hui...

La tenue des [Etats Généraux du CNPA](#), le 30 mars dernier au ministère de l'Economie à Bercy, a bien sûr été un autre moment fort durant cette première année de présidence. Cet événement a en effet non seulement permis de jeter les bases d'un grand Pacte de Mobilité que F. Bartholomé appelle de ses vœux, mais aussi de remettre à plat les statuts du syndicat et dont le projet sera soumis au vote le 14 octobre prochain dans le cadre de la prochaine édition du salon Equip Auto.

Ce pacte de mobilité est un ensemble de propositions devant permettre une politique de gestion du parc via le maillage des entreprises adhérentes du CNPA sur l'ensemble du territoire. Elaboré en référence au pacte de responsabilité signé, il est d'ailleurs le principal axe des propositions que l'organisation professionnelle entend mettre en avant dans le cadre du Comité stratégique de la filière automobile, où F. Bartholomé veut faire entendre la voix des entreprises composant son aval. «*On ne laissera pas les autres dicter notre propre stratégie*», a-t-il d'ailleurs déclaré.

L'actualité, notamment en matière de réparation collision, a permis de vérifier un des engagements du président : la défense des métiers de l'automobile. Ainsi [une vaste campagne nationale sur le thème du libre choix](#) a été récemment mise en place. Et si F. Bartholomé reconnaît avoir un peu «*cassé la tirelire*» de l'organisation professionnelle, il voit cela davantage comme un investissement. L'utilisation des fonds du CNPA pour financer des actions "métier" concrètes sur le terrain se justifient selon lui et se répéteront à l'avenir «*dès lors qu'il y aura un intérêt syndical*», précise-t-il.

Une plus grande proximité sur le terrain a aussi pu se vérifier : au travers des animateurs territoriaux, le CNPA a effectué 14 307 visites auprès des professionnels en 2014... contre un peu plus de 6 400 un an plus tôt !

... et préparer demain

Agir aujourd'hui n'interdit pas de penser à demain. A ce titre, le président avait demandé à l'issue des Etats Généraux de Bercy la création d'une commission prospective à 10 ans sur les métiers de l'automobile représentés au CNPA. Dirigée par Ariel Cabanes (Michelin), elle devra s'attacher à observer les tendances, décrypter les risques et les opportunités, pour définir les besoins futurs des professions des services de l'automobile.

D'autre part, le rajeunissement des adhérents est en marche. Outre une volonté toujours plus affirmée de recruter de nouveaux adhérents (le CNPA représente actuellement 15 000 sites et 165 000 salariés ; il ambitionne d'ici la fin de l'année d'atteindre une représentativité de 16 000 sites et 200 000 salariés), ce sont plus spécifiquement les jeunes entrepreneurs que cible le président du CNPA. Aussi ont été créées en région des commissions dédiées, à l'image d'instances similaires créées dans le secteur du bâtiment. Destinées à attirer du sang neuf au CNPA, ces commissions organisent ainsi des réunions sur le terrain et participent également aux réunions du directoire de l'organisation professionnelle.

Parce que le CNPA touche le consommateur final sur les territoires, F. Bartholomé a également l'idée de créer une future charte pour les adhérents, qui servirait de label auprès des clients et qu'il espère voir inscrite dans les statuts prochainement votés.

Prenant en exemple la suppression de la «clause de désignation» avec laquelle s'est ouvert un vaste marché (celui des mutuelles, auxquelles toutes les entreprises doivent souscrire et qui voit l'historique IROP menacé par des outsiders), F. Bartholomé souhaite enfin que le CNPA agisse dans l'objectif de consolidation des piliers sociaux de la branche des services de l'automobile. *«Il faut défendre la convention collective, la santé et la formation au travers des organismes ANFA et GNFA au risque sinon de voir toute la branche en difficulté»*, prévient-il.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite